

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 27 JUIN 1844.

Rapport de la Commission chargée d'examiner le Projet de Loi sur un nouveau crédit pour l'entre- tien de la *British-Queen*.

MESSIEURS,

Nous connaissons tous les sacrifices inutiles que la Belgique a déjà faits par suite de l'acquisition du bateau à vapeur la *British-Queen*; nous devons désirer qu'il soit mis un terme aux dépenses que son entretien exige et qu'une détermination soit enfin prise sur le moyen le moins désavantageux de s'en défaire.

Le crédit alloué pour l'exercice 1843 était de 3000 francs; le Gouvernement avait proposé d'allouer la moitié de cette somme pour l'exercice courant, mais il se rallia à l'amendement proposé par la section centrale de réduire l'allocation destinée à la *British-Queen*, à 1,000 francs, dans l'espoir qu'un parti définitif eût été pris, avant la fin de l'année, sur ce navire qui séjourne inutilement dans les bassins d'Anvers.

Cependant le Trésor reste grevé des dépenses d'entretien, et le Gouvernement voyant le crédit alloué insuffisant, a proposé un nouveau crédit de 4000 fr.: la Chambre des Représentants l'a adopté par 67 voix contre une.

Votre Commission, Messieurs, a reconnu unanimement que le Gouvernement doit le plus tôt possible aviser aux moyens de se défaire de la propriété onéreuse de ce navire dont la Belgique ne peut faire aucun usage.

La majorité de votre Commission, supposant que le Gouvernement a fait tout ce qui était possible pour vendre la *British-Queen* telle qu'elle est, et que dès lors il semble que le moyen le plus convenable de s'en défaire est de mettre en vente publique les matériaux dont se compose le bâtiment, considère le nouveau crédit pour réparation ou entretien comme inutile; en conséquence trois membres déclarent être disposés à voter contre, à moins qu'on ne leur donne des explications satisfaisantes; les deux autres membres ne donneront un vote favorable que pour autant qu'ils aient l'assurance que ce crédit sera le dernier qui sera demandé pour cet objet.

Le Duc D'URSEL.
CHRISTYN, Comte DE RIBAUCCOURT,
Baron DE STASSART.
J. DE BAILLET.
D'HOOP, Rapporteur.